

Privilège—M. Trudeau

Si l'on replace la chose dans son contexte, il est clair que mon observation faisait suite à une série de questions posées par le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), qui voulait savoir pourquoi le gouvernement n'annulait pas l'invitation, puis à une question du député de Prince Edward-Hastings, qui en réalité nous enjoignait de la faire.

Il est tout à fait clair je pense—du moins en ce qui me concerne—que c'est à mon gouvernement qu'il appartient d'inviter au Canada des États étrangers ou des organisations internationales. Si nous ne désirons pas leur venue, c'est à nous qu'il appartient de le dire. Je n'ai jamais cherché à éluder cette responsabilité. Je dirai même que chaque fois que la question m'a été posée, soit à la Chambre soit par les journalistes, de savoir quelles étaient nos intentions au sujet de la conférence prévue pour septembre, j'ai répondu que le gouvernement réfléchissait à la position qu'il lui fallait prendre.

M. Lawrence: S'agit-il d'un rappel au Règlement?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, peut-être l'opposition sera-t-elle plus satisfaite si je parle de question de privilège. De toute façon, je relevais la déclaration faite par le chef de l'opposition, selon lequel j'aurais «apparemment tenté d'induire la Chambre en erreur à cet égard».

Des voix: C'est exact!

M. Trudeau: Certains disent que «c'est exact». Eh bien, dans ce cas, je pense qu'ils me laisseront m'expliquer.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le premier ministre (M. Trudeau) a prévenu la présidence qu'il avait l'intention d'aborder cette question en soulevant la question de privilège ou en invoquant le Règlement. Je propose, comme nous l'avons toujours fait, d'entendre le député qui a soulevé cette question et, ensuite, de décider s'il y a matière à la question de privilège. La coutume veut également que nous entendions au moins un député de l'opposition par souci d'équilibre.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'essaie simplement de jeter un peu de lumière sur cette affaire, surtout parce que M. Grossman m'a envoyé un télégramme demandant des excuses.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: J'estime qu'il faut mettre les choses au point comme, naturellement, je le ferai dans ma réponse à M. Grossman. Je le répète, mes paroles, replacées dans leur contexte, ne permettent aucun malentendu. Le gouvernement n'a certainement jamais voulu nier sa responsabilité dans la décision relative à la tenue de la conférence et au choix des participants.

Cela dit, je le répète, la position que j'ai prise est correcte non seulement dans sa forme, mais également dans son fond, en ce sens que M. Grossman a présenté l'invitation, au nom du gouvernement du Canada...

Une voix: Il s'est avancé jusque-là?

[M. Trudeau.]

M. Trudeau: Oui, il s'est avancé jusque-là et il a présenté cette invitation.

M. Lawrence: Ce que vous devriez faire, c'est présenter des excuses.

M. Trudeau: J'ai énormément de temps et j'aime toutes ces interventions. Si le député veut en faire encore, entendons le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence).

M. Lawrence: Puis-je intervenir sur la question de privilège?

Des voix: Non!

M. Trudeau: Je suis prêt à céder la parole pour une question, mais je n'ai pas encore exposé mon point de vue. Je veux simplement aider ceux qui tiennent à m'interrompre.

M. Nowlan: Que signifient ces manigances?

● (1510)

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de statuer si oui ou non j'ai le droit de parler? Nos vis-à-vis ne semblent pas être d'accord là-dessus.

M. l'Orateur: J'ai déjà dit que le premier ministre avait signifié à la présidence son intention de soulever la question de privilège. J'espère qu'on lui permettra d'exposer son point très brièvement, puis j'entendrai le chef de l'opposition (M. Stanfield).

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je vais faire valoir deux points très brièvement. Le premier est qu'en effet le gouvernement de l'Ontario a écrit à l'Organisation des Nations Unies pour demander que la conférence se tienne à Toronto. Les Nations Unies ont alors exprimé un certain étonnement que cette invitation vienne du gouvernement de l'Ontario; plutôt que de celui du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Finalement, après quelques communications entre les gouvernements fédéral et provincial, le gouvernement fédéral a fait tenir l'invitation. La forme de l'invitation a alors été débattue et M. Grossman écrivait au gouvernement fédéral le 30 juillet 1970 confirmant que l'Ontario et je cite «acceptait de se joindre à l'invitation pour la tenue du cinquième congrès» et proposant—et je cite encore que «durant notre séjour à Vancouver nous préparions une déclaration pour lancer conjointement l'invitation.»

Nous ne comprenons pas les relations internationales de cette façon, monsieur l'Orateur, mais c'est une question de procédure de peu d'importance. Chose certaine, le gouvernement fédéral ou canadien a fait cette invitation par l'intermédiaire d'un participant à la conférence d'alors—l'équipe de M. Grossman et de ses collaborateurs—et je crois que la correspondance révèle que le gouvernement provincial est responsable de ce projet autant que le gouvernement fédéral.

Je me contenterai de citer à l'appui un passage des débats de l'Assemblée législative de l'Ontario du 29 avril 1975, un extrait d'un discours prononcé tout récemment par l'hon. John Clement, procureur général de l'Ontario. A la page 1363 de ces débats—et je m'en tiendrai à cela, monsieur l'Orateur.— M. Clement déclare: